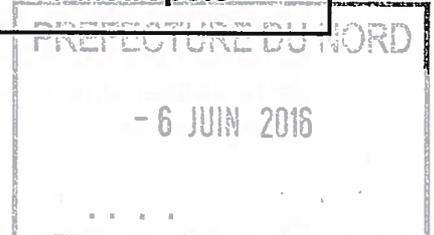


SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

<p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU NORD Arrondissement de Lille Siège : Métropole européenne de Lille 1 rue du Ballon 59034 LILLE cedex</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole</p>
---	---



Bureau du 13 mai 2016

Délibération du Bureau n°03-2016

Objet : DEMANDE DE DÉROGATION POUR L'OUVERTURE À L'URBANISATION DE ZONES - PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE (BONDUES)

Le vendredi treize mai deux mille seize à onze heures, le Bureau s'est réuni à l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (centre Europe Azur - 323 avenue du Président Hoover à Lille - 2^{ème} étage), sous la présidence de Monsieur Marc Philippe DAUBRESSE, 1^{er} Vice-Président.

Vice-présidents présents :

Michel BORREWATER, Marc-Philippe DAUBRESSE, Luc FOUTRY, Nicolas LEBAS

Convocation au Bureau du Comité syndical le : 28 avril 2016

Nombre de membres du Bureau : 7

Publiée le : 6 - JUIN 2016

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

Rapport de Monsieur le Président

Le Conseil de la Métropole Européenne de Lille a engagé une procédure de remaniement du Plan Local d'Urbanisme par le biais d'une déclaration de projet afin de reclasser une zone à urbaniser (AUDm), rue Lecointre à Bondues pour un projet de logements.

Éléments de contexte :

La zone concerne une superficie de 1,5 hectare dont 2 000 m² déjà aménagés en parking. Le projet doit accueillir 41 logements soit une densité globale de 31 logements à l'hectare pour l'opération.

L'exploitation agricole concernée par le projet avoisine 74 ha. Notre logis, propriétaire foncier du terrain, a procédé à l'indemnisation de l'exploitant.

La Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) a examiné le projet lors de sa séance du 17 mars 2016. Elle a rendu un avis favorable à l'unanimité.

Éléments positifs à souligner :

- La densité du projet proposée est établie sur une base supérieure à la densité moyenne observée sur la ville de Bondues (10 logements à l'hectare).
- Le projet fait l'effort de développer la mixité sociale et la diversification des typologies de logements (4 lots en accession libre, 19 maisons en accession sociale et 18 logements locatifs sociaux).
- La présence de la liane 91 à proximité doit faciliter les flux de déplacements extérieurs à la commune.

Décision prise :

Considérant que l'urbanisation envisagée :

- ne nuit pas à la protection des espaces naturels, agricoles et forestiers ou à la préservation et à la remise en bon état des continuités écologiques,
- ne conduit pas à une consommation excessive de l'espace,
- ne nuit pas à une répartition équilibrée entre emploi, habitat, commerces et services,

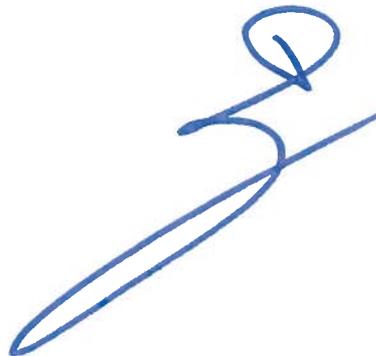
SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

les membres du Bureau du Comité syndical accordent la dérogation d'ouverture à l'urbanisation pour le projet de logements rue Lecointre à Bondues (déclaration de projet) en rappelant que l'enveloppe urbaine du compte foncier du projet de SCOT arrêté s'ouvre à partir du 1^{er} janvier 2015. Les choix récents de la commune seront retenus dans le cadre du compte foncier du SCOT défini pour les 20 ans à venir.

La décision prise par le Bureau sera transmise au Président de la Métropole Européenne de Lille.

Damien CASTELAIN

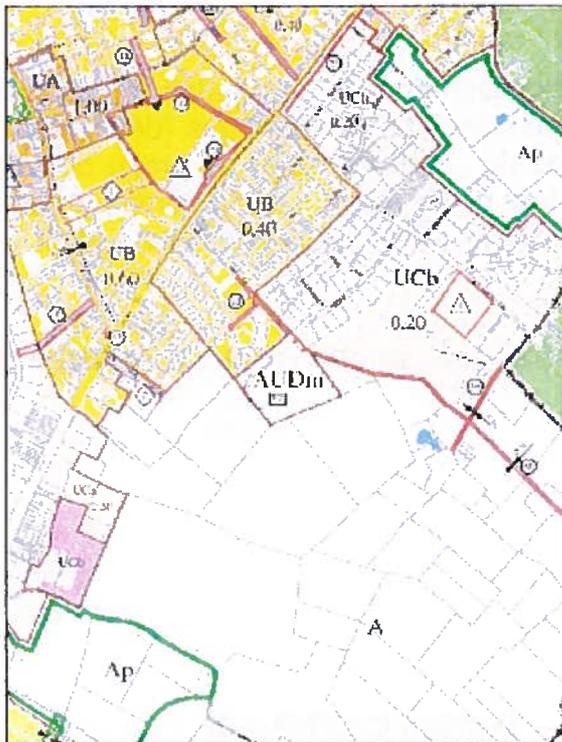
Président du Syndicat mixte du SCOT
de Lille Métropole



SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

MODIFICATION DU P.L.U.

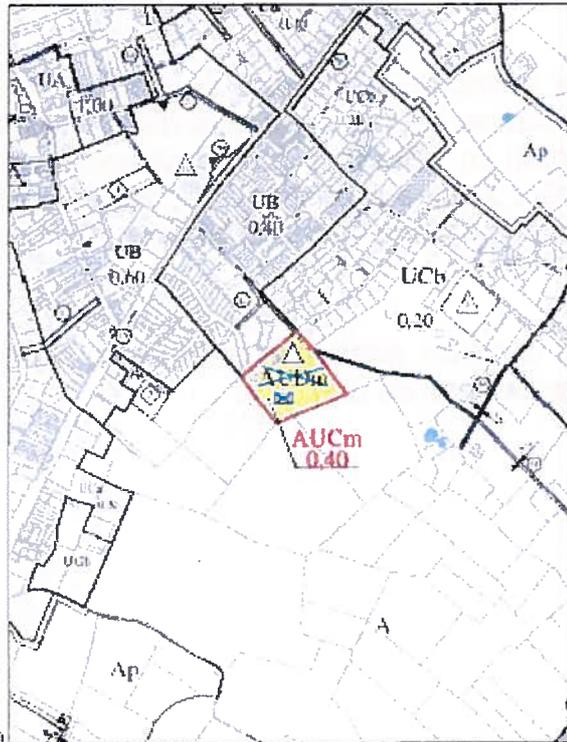
PROJET LOCAL D'AMÉNAGEMENT EN VILLE



BRUNO DUPONT - MAIRIE DE LILLE - SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

PROJET LOCAL D'AMÉNAGEMENT EN VILLE

BONDUES



BRUNO DUPONT - MAIRIE DE LILLE - SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

